

En février 2015, les ventes de véhicules électriques ont été multipliées par 2 !

L'électrique ne fait pas exception au bon mois de février du marché automobile français. Les immatriculations de véhicules électriques particuliers et utilitaires ont presque doublé par rapport à 2014 ! Un début d'année qui invite à l'optimisme, alors que la France a à coeur de montrer son exemplarité dans la transition énergétique...

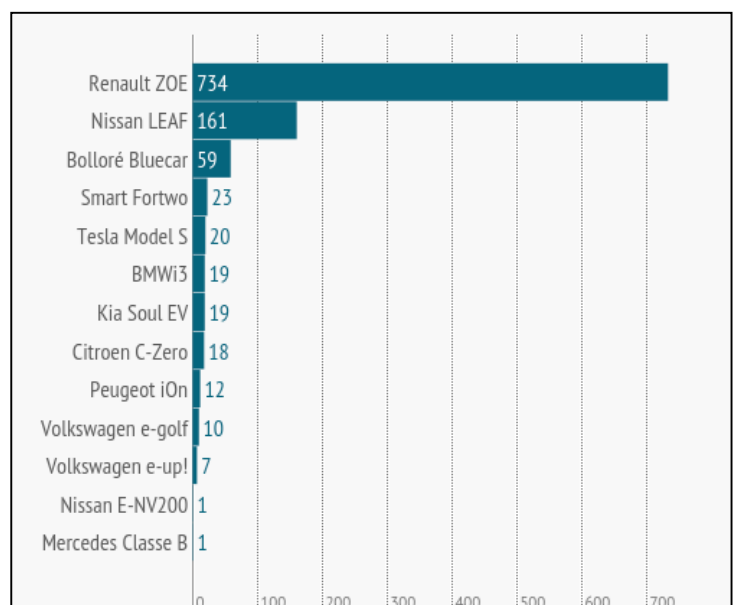
En février 2015, 1 397 véhicules électriques particuliers et utilitaires ont été immatriculés. Le marché marque une forte progression de 98% par rapport aux 706 immatriculations enregistrées en février 2014.

Véhicules électriques particuliers (VP)

Une fois encore, le segment des véhicules électriques particuliers franchit le cap du millier avec 1 084 immatriculations. C'est presque trois fois plus qu'en février 2014 où 411 véhicules avaient été recensés !

La Renault ZOE affiche une forte progression et conserve son leadership avec 734 immatriculations, soit 67% de parts de marché.

La Nissan LEAF (161 immatriculations) se classe en seconde position devant la Bolloré Bluecar (59), la Smart Fortwo Electric Drive (23), la Tesla Model S (20) et la Kia Soul EV (19). Signalons également la belle performance de la BMWi3 qui enregistre 69 nouveaux modèles, dont 50 avec range extenders.



Véhicules électriques utilitaires (VU)

Le segment de l'utilitaire électrique continue de progresser avec 313 immatriculations contre 295 en février 2014, soit une légère hausse de +6,1%. Le Renault Kangoo ZE reste en tête avec 120 nouveaux modèles. Arrivent ensuite le Blu Car Golia (41 immatriculations), le Nissan E-NV200 (36), la Renault ZOE (29) et le Goupil G3 (26).

Véhicules hybrides

Le marché des véhicules hybrides garde un rythme de croissance soutenu sur ce début d'année 2015. 4 566 modèles ont été immatriculés en février 2015 contre 3 808 en février 2014, soit une progression de près de +20%. Si l'hybride essence reste majoritaire en terme d'immatriculations (3 197), les motorisations diesel (1 369) se distinguent ce mois-ci avec une hausse de 48%.

Leader de l'hybride, le groupe Toyota maintient ses performances au même niveau qu'en 2014 avec 2 776 véhicules immatriculés. Son modèle Yaris garde une fois encore sa première place avec 1 145 immatriculations devant la Auris (1 052) et la Prius (272). La marque premium du groupe, Lexus, enregistre une forte hausse de +51% qui confirme la bonne santé de l'hybride sur tous les segments de véhicules. L'arrivée de nouveaux

modèles sur le marché permet à l'hybride essence de progresser de 10,9% par rapport aux 2 883 immatriculations de février 2014.

Sur le segment de l'hybride diesel, la Citroen C4 Cactus se classe comme en janvier en tête avec 458 immatriculations, devant la Peugeot 508 (380) et la 3008 (193). A noter que la nouvelle 308 hybride (89) enregistre ses premières commandes.

L'hybride rechargeable enfin maintient un rythme de croissance positif avec 226 immatriculations. Trois modèles récemment arrivés sur le marché se distinguent ce mois-ci : la Volkswagen Golf GTE (79), l'Audi A3 e-Tron (54) et le Mitsubishi Outlander PHEV (43).

"La forte progression du marché sur le mois de février 2015, notamment au niveau des voitures particulières, montre que le véhicule électrique est en train de trouver son public. Grâce aux incitations mises en place par les pouvoirs publics, le véhicule électrique devient accessible à un plus grand nombre d'utilisateurs potentiels. Particuliers et entreprises, quelle que soit leur taille, ont un intérêt réel à s'équiper de véhicules électriques. C'est le sens de la proposition de la Mairie de Paris de mettre en place pour les artisans et commerçants une aide à l'acquisition de véhicules propres complémentaire au bonus écologique. " commente Joseph Beretta - Président de l'Avere-France.

A propos de l'Avere-France – Association nationale pour le développement de la mobilité électrique



Pôle d'information, d'échanges et d'expertise, l'Avere-France est une association nationale créée en 1978 sous l'impulsion de la Commission Européenne. Sa vocation est de favoriser et promouvoir l'acquisition et l'utilisation des véhicules électriques et hybrides, notamment en stimulant et accompagnant le déploiement de la mobilité électrique auprès des collectivités locales et des entreprises. Elle rassemble les acteurs de l'écosystème de la mobilité électrique, dans les domaines industriel, commercial, institutionnel ou associatif.